

Avis adopté

Séance plénière du 29 mars 2023

Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous

Déclaration du groupe des Associations

Après les périodes de confinement, ce sujet et plus largement celui de la sédentarité est bienvenu pour démontrer l'importance de développer les activités physiques et sportives. Elles ont, pour tous et toutes, un rôle essentiel à jouer et particulièrement celles et ceux qui en sont les plus éloignés.

Grâce à des ateliers en ligne et d'une journée citoyenne d'échanges, cet avis a donné la parole aux personnes concernées. Sans elles, nous n'aurions pas su aviser. Grâce à elles, l'avis rend parfaitement compte des difficultés d'accessibilités qui leur sont spécifiques. Au premier rang d'entre elles : l'inadaptation des infrastructures sportives et les problématiques financières soulevées par l'exigence de l'accessibilité universelle. Pour que la pratique devienne possible, seul ou à plusieurs, quelle que soit sa situation de handicap, son lieu de vie, son âge, seul ou à plusieurs. Cette accessibilité doit s'étendre aux lieux de participation démocratique afin de ne laisser personne de côté.

Cet avis plaide surtout pour un changement de regard sur la pratique physique et sportive, source de bienfaits avant d'être uniquement de la mise en compétition.

Une conviction guide cet avis : ce qui favorise le développement de la pratique des personnes qui en sont les plus éloignées, bénéficiera à toute notre société dans son entièreté.

Notre groupe a voté ce texte en faveur d'une société inclusive, d'autant qu'il conforte l'importance essentielle des associations dans l'accompagnement des activités physiques et sportives à tous les niveaux, au service du lien social.

Cet avis nous oblige : c'est aussi un renouvellement de notre engagement pour le parasport. En écho à l'avis de 2018, ce travail conforte l'ambition d'un héritage sociétal des JOP 2024 qui se mesurera par une forte augmentation du nombre de pratiquantes et pratiquants.

De nombreuses auditions ont contribué à la pertinence de ce rapport et de ses préconisations et nous pouvons espérer que celle de madame Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux de Paris 2024, l'engagera pour en garantir leur opérationnalité.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'an prochain à Paris seront un événement qui permettra de se mettre en mouvement au rythme, aux envies de chacun et en équipe y compris pour gagner des médailles pour celles et ceux dont c'est l'objectif.